



Extrait du Union des Forces de Progrès

<http://fr.ufpweb.org/spip.php?article2>

Résolution générale

- Le parti - Textes de référence -



Date de mise en ligne : mercredi 17 janvier 2007

Union des Forces de Progrès

Le Congrès extraordinaire de l'UFD/EN, tenu à Nouakchott les 13, 14 et 15 août 1998, s'est ouvert dans des conditions historiques particulières pour la Mauritanie, ses populations et notre Parti. En effet, l'UFD/EN a vu le jour pour répondre à des exigences primordiales relatives à l'indépendance, à l'unité nationale, à la démocratie pluraliste et à la justice sociale dans notre pays. C'est parce que certains de nos anciens compagnons ont porté une atteinte grave aux obligations découlant de ces exigences que notre Parti est entré dans une crise profonde.

A l'issue de ses travaux, le Congrès extraordinaire est parvenu aux conclusions suivantes :

1. LA CRISE DU PARTI

En dépit des démarches et des efforts pour le persuader de solutions consensuelles en vue de préserver l'unité de Parti, le groupe d'Ahmed Ould DADDAH, refusant de respecter les formes et les procédures en vigueur au sein de l'UFD/EN, violant ses règles de fonctionnement, annonçait l'adhésion du groupe des nasséristes à l'UFD/EN, au cours de la séance du Bureau exécutif du 4 mars 1998. En les admettant dans le Parti, nos anciens camarades ont également porté une atteinte grave au programme et à la ligne politique de l'UFD/EN sur la question nationale, l'un des piliers fondamentaux de notre Parti.

Pour surmonter la crise profonde provoquée par l'admission anti-démocratique des nasséristes, remettant en cause la ligne fondamentale du Parti, il n'y avait d'autre solution que le recours à l'arbitrage de la base, organisée dans les comités, les sections et les fédérations du Parti. C'est donc la demande expresse des deux tiers des sections de l'UFD/EN qui constitue le fondement juridique de la tenue du Congrès extraordinaire du Parti, ôtant ainsi, définitivement toute légitimité et toute légalité à l'ancienne direction. Le Congrès extraordinaire constate ainsi la démission du groupe d'Ahmed Ould DADDAH et engage la direction élue à prendre, en conséquence, les mesures qui s'imposent.

Notre congrès extraordinaire s'est tenu dans un contexte international, régional et national complexe.

2. LA SITUATION INTERNATIONALE

2.1. La mondialisation et la globalisation de l'économie, des rapports et des échanges sont les traits les plus remarquables de cette fin de siècle :

La révolution informatique et technologique, en particulier dans le domaine des communications, a accéléré la fluidité des échanges et contribué à la concentration des richesses au niveau d'un groupe de pays, d'Amérique et d'Europe notamment. Ce groupe exerce sa domination sur les affaires mondiales et cherche à façonner le monde selon leurs intérêts, leurs cultures et leurs civilisations. Cette volonté est contraire aux aspirations des autres parties prenantes du monde contemporain, qui constituent la majeure partie de l'humanité.

Parce qu'elle est la négation du pluralisme, la mondialisation en cours, conduite par un groupe de pays qui tentent d'imposer leur volonté au monde, rencontrera la réprobation et l'opposition de la majorité des pays et des populations de la planète et, si leurs tenants s'entêtent à vouloir l'imposer, ils mettront gravement en péril la paix mondiale.

2.2. L'effondrement et la dislocation de l'empire soviétique a consacré la victoire de l'hégémonisme américain :

Les USA sont aujourd'hui la puissance dont la politique exerce une influence déterminante dans les affaires mondiales. Cependant, dans les faits, les vastes regroupements de pays de divers continents (en Europe et en Asie en particulier), l'aspiration des peuples et des pays à assumer leur destin, les réserves que la politique américaine suscite ici et là, indiquent le développement de processus qui, à terme, conduiront à un monde multipolaire.

2.3. Le contexte mondial actuel offre de larges possibilités au développement de l'économie de marché et de la démocratie pluraliste dans les pays du tiers-monde :

De nos jours, la disparition du camp socialiste, l'apparition des "dragons", des "tigres" d'Asie et des pays émergents sur d'autres continents, montre que la scène mondiale a subi de profonds changements.

Les processus de démocratisation en cours en Afrique, en Amérique latine, les changements politiques intervenus en Corée du Sud, le renversement de la dictature de Suharto en Indonésie, montrent nettement que le développement et les progrès de l'économie de marché ne sauraient être durables sans la démocratie, le pluralisme l'Etat de droit et la stabilité.

2.4. Partir des besoins et des préoccupations de son pays et de ses populations ou s'ajuster suivant des considérations exogènes ?

Le Japon et les "tigres" et "dragons" d'Asie ont pu remporter des succès dans l'édification de leurs économies, en partant des besoins et des préoccupations de leurs pays, en adaptant et en acclimatant les lois générales de l'économie de marché à leurs spécificités, en particulier à leurs cultures propres.

Si, par contre, des pays comme la Chine ont pu résister à la tempête actuelle, outre l'immensité de leur marché, c'est surtout la nature de leur épargne et la part relativement limitée des investissements étrangers dans leur économie qui en constituent l'explication fondamentale.

L'enjeu décisif pour l'avenir de la Mauritanie, de l'Afrique, du Moyen-Orient et de l'ensemble des pays du tiers-monde porte sur la réponse à apporter à la question suivante : à partir de quelles approches édifier l'économie de marché ? Deux démarches se confrontent : celle qui préconise des réformes structurelles fondées sur les besoins et les préoccupations locales et se soucie de l'organisation de l'autonomie collective des ensembles régionaux et sous-régionaux d'une part ; celle qui milite pour le libéralisme sauvage, procède de considérations exogènes et tente d'imposer son diktat par l'intermédiaire des institutions de Breton Woods. Il ne fait aucune doute que nous militons pour la première et nous nous opposons à la seconde. Nous ne préconisons pas ainsi une politique de confrontation et de rupture avec ces institutions mais nous pensons qu'il est nécessaire et possible de parvenir à des compromis qui se fondent sur les intérêts de notre pays et l'organisation de l'autonomie collective des ensembles sous-régionaux et régionaux auxquels nous participons.

La mondialisation des échanges a largement enjambé les barrières de protection des zones d'influence et des chasses gardées, ouvrant ainsi les horizons de la coopération et du partenariat : les pays du tiers-monde disposent ainsi de nouvelles marges de manoeuvre plus favorables à leur développement endogène.

2.5. Travailler à l'instauration de la paix et à sa sauvegarde, en recherchant de justes compromis dans la gestion des conflits qui secouent le monde :

Résolution générale

De nombreux foyers de tensions existent dans le monde : en Afrique des Grands Lacs, au Moyen-Orient, en Asie, en Amérique du Sud, dans les Balkans. D'une manière générale, nous sommes pour la recherche de solutions pacifiques à ces conflits, en recourant aux compromis tenant compte des intérêts des parties en présence. Deux exemples permettent d'illustrer ces propos : le conflit israélo-arabe et la situation en Afrique des Grands Lacs.

Les Palestiniens et les Arabes sont parvenus, par l'intermédiaire des accords d'Oslo, à un compromis avec les travaillistes israéliens. L'application de ces accords, que l'UFD/EN a toujours soutenu, est aujourd'hui mise en péril par le gouvernement Natanyhaou. L'UFD/EN soutient les revendications légitimes des peuples et des pays arabes, pour la restauration de leurs droits, le recouvrement de leurs territoires (Golan, Sud-Liban), la création d'un Etat palestinien, le droit à l'existence d'Israël et l'établissement d'une paix juste et équitable pour l'ensemble des communautés de la sous-région.

L'UFD/EN soutient la juste cause de l'Irak et de son peuple pour son droit inaliénable à se doter du régime politique de son choix. Elle exige la levée de l'embargo qui porte atteinte au droit élémentaire à la vie du peuple irakien, d'autant plus le gouvernement irakien a rempli les conditions posées par les résolutions des Nations unies. L'UFD/EN demande également la levée de l'embargo imposé à la Lybie.

L'Afrique des Grands Lacs offre le spectacle tragique du développement de violences génocidaires, porteuses de la haine entre les communautés pour plusieurs générations. L'UFD/EN est opposée à l'oppression nationale sous toutes ses formes et soutient toutes les luttes émancipatrices. Elle rejette le recours à la violence pour résoudre les questions liées à la coexistence de communautés différentes et préconise la recherche de solutions de compromis, dynamiques et prenant en compte la durée pour assurer leur efficacité.

3. LA SITUATION SOUS-RÉGIONALE

La Mauritanie est un pays du Maghreb appartenant à l'Afrique de l'Ouest. Les changements qui interviennent au sein de ces deux entités influent sur la situation intérieure de notre pays qui affecte, à son tour, le devenir de ces deux ensembles. L'UFD/EN préconise l'établissement de rapports confiants de coopération avec l'ensemble de nos voisins, au sein des institutions sous-régionales auxquels la Mauritanie appartient, en particulier l'OMVS et l'UMA. Trois questions particulières méritent une attention soutenue de notre part : l'évolution de la situation au Sahara occidental, l'avenir des rapports entre les pays de l'OMVS et les conflits intercommunautaires en Afrique de l'Ouest.

3.1. L'évolution de la situation au Sahara occidental :

Prenant acte de la détermination du peuple Sahrawi à choisir librement son destin, les Nations unies et l'ensemble de la communauté internationale, ont réussi à enclencher le processus de recherche de solutions par la voie de l'organisation d'un référendum.

Nous avons invariablement soutenu et continuons de défendre le droit inaliénable du peuple sahwari à l'autodétermination. La communauté internationale doit être particulièrement vigilante afin que les manœuvres dilatoires ne remettent en cause ce principe ou n'engendrent des situations préjudiciables à son application.

L'ensemble des parties prenantes doivent prendre l'engagement solennel de respecter le résultat des urnes. Pour préserver la paix, l'une et l'autre devront laisser les portes ouvertes pour favoriser l'établissement de relations pacifiques entre les populations concernées. C'est cela qui contribuera à des avancées significatives dans l'instauration de la paix sous-régionale et l'intégration des pays membres de l'UMA.

3.2. L'OMVS :

Le contexte mondial actuel, en particulier le phénomène de la mondialisation, l'héritage du passé multiséculaire et la communauté de nos destins, dictent que nous comprenions, dans toute l'Afrique de l'Ouest et au Maghreb, ainsi que dans les autres institutions sous-régionales, qu'il n'ait pas d'autre salut pour chacun de nos pays pris isolément, que l'organisation de notre autonomie collective.

Forts de cela, la Mauritanie et le Sénégal doivent mettre fin à la suspicion qui empoisonne leurs rapports et leur coopération au sein de l'OMVS. Il est impérieux pour les uns et les autres, tout en défendant leurs intérêts spécifiques, de travailler à les mettre en cohérence, à assurer leur complémentarité, à bannir et à renoncer définitivement à toute forme conflictuelle qu'ils pourraient prendre. Ainsi, et seulement ainsi, loin de tout égoïsme national, sera-t-il possible d'envisager la gestion de l'OMVS, le développement du bassin du Sénégal, en tenant compte à la fois des intérêts de l'ensemble et de chacune des parties.

3.3. Les conflits intercommunautaires et le cas singulier de la Guinée-Bissau :

L'UFD/EN encourage les parties en conflit à rechercher des solutions équitables et durables, en recourant au compromis pour assurer la coexistence pacifique entre communautés. Le conflit en Guinée-Bissau doit être résolu par des moyens pacifiques et sur la base du principe de la non-ingérence et de la recherche de compromis favorables à la restauration de la paix sous-régionale. Sinon, il pourrait à terme, avoir de graves incidences sur l'ensemble de la sous-région.

4. LA SITUATION NATIONALE

Le calme apparent qui prévaut dans notre pays ne devrait tromper ni les Mauritaniens, ni leurs partenaires.

4.1. Au plan économique et social :

D'une manière générale, pendant qu'un nombre de plus en plus réduit de Mauritaniens contrôlent les richesses du pays, se livrent à des gaspillages inouïs, l'immense majorité des populations, y compris ceux qui appartiennent aux classes moyennes, vivent dans la misère ou tout, au moins, éprouvent des difficultés de plus en plus grandes à satisfaire leurs besoins vitaux. On assiste à la naissance et à l'enracinement de lobbies tribaux maffieux qui noyautent les rouages de l'Etat, s'emparent des richesses du pays, dictent leurs lois à la puissance publique et opposent les citoyens sur des bases contraires à leurs intérêts véritables.

Les marchés de l'Etat, l'octroi des crédits, les transferts de devises, la justice et l'ensemble des institutions garantes du traitement équitable des citoyens n'offrent plus la transparence nécessaire à la concurrence émulative entre citoyens, en particulier pour les opérateurs économiques. Cela va à l'encontre des principes de base du libéralisme économique, favorise l'apparition de véritables monopoles, au préjudice des intérêts des citoyens.

L'aggravation continue des conditions de vie des populations, en particulier les couches les plus défavorisées, le chômage des jeunes, l'inflation, l'analphabétisme, la détérioration du pouvoir d'achat des citoyens consécutive aux dévaluations successives de l'Ouguiya, préoccupent l'UFD/EN au plus haut point. L'ensemble de ces phénomènes constitue un terreau qui nourrit les explosions sociales porteuses des aventures de toute nature.

De nombreux Mauritaniens vivent à l'étranger dans des conditions précaires, mettant souvent en péril leur vie et leurs biens. Pour l'UFD/EN il est particulièrement urgent de négocier avec les pays d'accueil des conditions de

migration et de séjour prenant pleinement en compte les droits des personnes, garantissant leur vie et leurs biens. Dans le même ordre d'idées, il est du devoir de notre pays de persévérer dans l'hospitalité et d'offrir les mêmes conditions aux hôtes étrangers qui vivent parmi nous.

Il est temps pour notre pays de mettre fin définitivement aux relations fondées sur les relations de dépendance des hommes à leurs semblables.

Le statut de la femme mauritanienne est bien en deçà de sa place et de son rôle dans la société. L'UFD/EN est particulièrement attachée à la définition d'un statut juridique lui assurant la protection, la défense et la promotion de ses droits. L'UFD/EN s'emploiera à lui réserver, progressivement, la place qui lui revient dans l'ensemble de ses structures.

En tout état de cause, l'UFD/EN sera partout aux côtés des Mauritaniens les plus démunis et de l'ensemble des victimes d'une quelconque forme de traitement discriminatoire, pour les soutenir dans leurs luttes légitimes visant à améliorer leurs conditions d'existence et à promouvoir la justice sociale.

4.2. Au plan politique :

L'avènement de la constitution de 1991 constitue un progrès incontestable par rapport au régime du parti unique et aux régimes d'exception qui lui ont succédé.

Les résultats des élections législatives, sans commune mesure avec les choix des citoyens, ont-elles créé un sentiment général, largement répandu au sein de l'opinion publique : l'impossibilité de faire prévaloir les choix de la majorité des citoyens par les urnes. Avec les atteintes multiples à la liberté d'association, de presse, et à l'indépendance de la justice l'idée même de démocratie est discréditée et ouvre la voie à toutes les dérives. Il est devenu urgent de prendre des initiatives hardies pour enrayer et inverser ce sentiment général, de mettre en oeuvre des actes convaincants pour rassurer les acteurs de la vie nationale de l'ouverture d'une étape fondée sur l'équité et la garantie de l'exercice effectif de la démocratie.

La politique mise en oeuvre par le pouvoir a fait la preuve de son incapacité à développer le pays sur des bases durables et dans l'équité, de son inefficience pour sauver la Mauritanie des menaces qui pèsent sur son existence et sur son unité. Ceux qui exercent le pouvoir en Mauritanie assument la responsabilité principale de l'impasse politique dans laquelle se trouve le pays et dans la crise économique et sociale profonde qu'il traverse. Ils ont le devoir de réfléchir aux voies de sortie de crise. L'UFD/EN lance un appel solennel et empressé à tous ceux qui, au sein du PRDS et de la coalition présidentielle, partagent nos inquiétudes, afin qu'ils usent de leur intelligence et leur influence pour contribuer aux inflexions indispensables au salut de la Mauritanie.

L'opposition mauritanienne, à laquelle nous appartenons, compte des acquis indéniables, en particulier dans le rétablissement de relations de confiance entre les communautés du pays et l'instauration des conditions de la démocratie. Cependant, elle a échoué dans ses tentatives pour présenter des solutions alternatives, pertinentes et susceptibles d'unir la grande majorité des Mauritaniens de toutes les familles politiques afin qu'ils s'engagent dans des voies de la paix civile et du développement durable.

L'entêtement du pouvoir au maintien du statu-quo, conjugué avec l'empressement de certains dirigeants de l'opposition et le particularisme extrémiste, risque de conduire à des conflits tragiques et destructeurs pour le pays. Pour conjurer les graves dangers qui menacent la paix civile, l'existence de notre pays et l'unité de son peuple, il n'est d'autre voie de salut que la réalisation du compromis national entre les parties prenantes du jeu politique. Pour avoir quelque chance de succès et de durabilité, le compromis national a grandement besoin du soutien des

Résolution générale

personnalités patriotiques, de l'ensemble des secteurs de l'opinion publique et des partenaires de notre pays.

Face à la gravité de la situation, l'UFD/EN proclame solennellement que tout en travaillant à son édification interne, recourra à toutes les formes de lutte légales nécessaires à l'adoption d'une politique de compromis national, avec l'ensemble des Mauritaniens qui seront disposés à s'associer à elle. L'UFD/EN s'emploiera prioritairement à convaincre l'ensemble des parties prenantes du jeu politique national à s'engager dans la voie de la réalisation du compromis national.

Nouakchott, le 15 août 1998 Le Congrès Extraordinaire de l'UFD/EN